



PHILIPPINES

Renforcer la résilience côtière pour la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique dans les petits territoires insulaires en intégrant des infrastructures vertes et grises

Démontrer le potentiel de l'articulation des infrastructures grises (ingénierie classique) et vertes (conservation des écosystèmes) pour construire la résilience des territoires côtiers et des communautés de petits territoires insulaires aux Philippines.

Contexte

Fort de son expérience dans la mise en œuvre de projet côtiers de conservation de la biodiversité, Conservation International (CI) a décidé de travailler, avec ses partenaires aux Philippines, à la mise en œuvre sur des sites de démonstration pilote, et à la promotion au niveau national, de solutions d'adaptation basées à la fois sur des infrastructures «vertes» et «grises» pour renforcer la résilience des communautés côtières des îles des Philippines.

Ces projets de démonstration sont mis œuvre sur plusieurs sites de la Municipalité de Concepción (province de Iloilo). Cette municipalité a été très fragilisée par les impacts de Haiyan et sa population est sensibilisée à la protection de l'environnement. Plusieurs projets de réhabilitation de mangroves ont été mis en œuvre à Concepción et les conditions naturelles du littoral municipal sont favorables au développement d'infrastructures vertes/grises. La municipalité de Concepción est très dynamique et bénéficie d'un fort soutien communautaire gage de réussite de ce type de projet.

Objectifs

démontrer le potentiel des systèmes naturels pour favoriser l'adaptation aux conséquences du changement climatique et la pertinence de l'articulation des infrastructures grises (ingénierie classique) et vertes (conservation des écosystèmes) pour construire la résilience des territoires côtiers et des communautés notamment suite au passage de typhons. Il fournit pour cela une démonstration, sur plusieurs sites pilotes, de la mise en œuvre de solutions d'adaptation «vertes-grises», fondées sur des approches basées sur les écosystèmes ("vertes") complétées par des infrastructures classiques «grises» et favorise l'intégration de ce type de solutions dans les politiques de protection du littoral aux échelles régionale, nationale et internationale.

Résultats et impacts attendus

- Contribuer directement au développement socio-économique des communautés locales des Philippines en renforçant leur résilience aux impacts du changement climatique (tels les dommages causés par les inondations et les tempêtes) ainsi que leur exposition aux impacts d'événements extrêmes comme les typhons.
- Conserver et restaurer les écosystèmes côtiers d'importance mondiale qui constituent un élément majeur du projet.
- Constituer un des tout premiers exemples, dans un PED, de combinaison d'approches dites «vertes» (telles la conservation et la restauration d'écosystèmes) avec des approches d'ingénierie classique, dites "grises".



**PROJET
CLIMAT**



GIZLM
Protection des
Écosystèmes



N° CPH.1027

REPERES

Bénéficiaire

Conservation International (CI)

Montant de la subvention FFEM

1 510 000 €

Co-financiers

Taisei, LGU, DRR-CCA fund, PDRF, DENR/ERDB, DENR/BMB, CIGEF-MKBA, CI-BWISER, CI Turing, IKI-BMUB, MoE Netherlands

Montant global du projet

4 564 000 €

Date d'octroi du concours FFEM

30/09/2015

**Institutions membres du FFEM,
porteuses du projet**



Descriptif du projet

Le projet est divisé en **quatre composantes** :

- **Définir et mettre en œuvre des projets de démonstration d'infrastructures vertes-grises** sur plusieurs sites côtiers de la municipalité de Concepción.
- **Mettre en œuvre d'un programme de développement de moyens de subsistance alternatifs et durables** pour les communautés aux alentours des projets de démonstration afin d'assurer la viabilité sur le long terme du projet, des communautés et de la biodiversité.
- **Soutenir le développement de mécanismes institutionnels et politiques** qui promeuvent et soutiennent les approches axées sur les écosystèmes et les infrastructures vertes-grises aux niveaux local, national et mondial, au travers du renforcement des capacités et d'un soutien direct à la conception des plans de gestion et à la mise en œuvre des politiques.
- **Gestion de projet, coordination, suivi et évaluation.**

Caractère exemplaire et innovant du projet

Le caractère innovant du projet provient de la tentative d'appliquer au contexte philippin des approches d'intégration infrastructures grises/infrastructures vertes, développées aux USA et aux Pays Bas.

Le projet constitue un des tout premiers exemples, dans un PED, de combinaison d'approches dites «vertes» (telles la conservation et la restauration d'écosystèmes) avec des approches d'ingénierie classique, dites "grises" et ce dans l'optique de renforcer la résilience des zones côtières aux catastrophes naturelles et de favoriser l'ACC pour les communautés, la biodiversité et les écosystèmes vulnérables. De telles approches associant les infrastructures vertes et grises n'ont jamais été testées dans des pays en développement, alors qu'elles semblent particulièrement adaptées pour renforcer la résilience des populations côtière en raison notamment de leur très bon ratio coûts-bénéfices.

A la différence des communautés des pays développés, les communautés autour du projet de démonstration sont très dépendantes des écosystèmes marins et côtiers. Adapter le concept d'infrastructure verte-grise aux Philippines nécessite par conséquent que la valeur des services écosystémiques soit prise en compte dans les phases de conception et de mise en œuvre du projet.

Dates

Démarrage : 2015 pour une durée prévisionnelle de 4 ans

Montant

La subvention du FFEM s'élève à **1 510 000 €**.

Le montant total des engagements pour financer le projet s'élève à près de **4 564 000 €**.



© Ghislain Riehl, AFD

Contacts

Secrétariat du FFEM

AFD, 5 rue Roland Barthes, 75598 Paris cedex 12 France

Chargée de projets - Janique Étienne

Tél : +33 (0)1 53 44 35 04

etiennej@afd.fr

Communication

Tél : +33 (0)1 53 44 30 27

dongerd@afd.fr

Standard

Tél : +33 (0)1 53 44 42 42

ffem@afd.fr

Pour en savoir plus : www.ffem.fr

Le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) est un fonds public bilatéral créé à l'initiative du Gouvernement français, en 1994. Son secrétariat et sa gestion financière sont confiés à l'Agence Française de Développement.

Follow us on Twitter

 [@FFEM_Fr](https://twitter.com/FFEM_Fr)